



Non déclaration fiscale sur suite vente fonds de commerce

Par everineguilluy, le 08/05/2018 à 07:57

Bonjour

Le 1 mai 2016 j ai vendu mon fonds de commerce sans avoir aucune dette (rien de rien du tout) cela faisait 2 ans que je ne me payais plus mais j arrivais à payer ce que je devais c est déjà pas mal.

je vis dans un petit village et les ragots de la faillite de mon magasin m ont affectés et j ai fait une dépression. Ma voiture comptable est au 30 juin donc celle du 30 juin 2016 à été faite car je n étais pas encore affectée... Puis plus rien la pochette pour le comptable était là je la regardais régulièrement mais je ne sais pas pourquoi je ne l ai pas envoyée. novembre 2017 je effleure la surface et replonge en décembre mon fils est hospitalisé à Necker pour 5 mois. Nous sommes sortis fin avril et je vais mieux et je veux prendre le taureau par les cornes. Je décide donc de passer à mon ancien magasin et je découvre un courrier des services fiscaux qui a bloqué les avoirs donc le compte bancaire de l'eurl

je viens de passer une semaine à revoir les pochettes de comptes à imprimer les relevés bancaires. Je n ai pas pris d argent sur le compte mais le rsi a pris des cotisations car absence de dis. Je ne me plains pas je souhaite régulariser ma situation.

La pochette comptable sera déposée au comptable mercredi.

Dois je faire une mise en sommeil tardive ?

Je pensais me présenter aux services fiscaux aussi. Je ne suis pas une délinquante j ai vraiment honte j ai toujours payé ce que je devais et là à cause d une dépression de me retrouver vraiment ennuyée. par quoi dois je commencer?

Merci pour votre aide